



Fiche technique

Équilibre santé

des moins de 65 ans

Nature : Contrat collectif d'assurance à adhésion facultative

Cible : EQUILIBRE SANTE s'adapte à toutes les situations familiales jusqu'à 65 ans.

Garanties : 4 Formules de garantie Vie Entière de 100 % Plus, 125% Plus, 150 % Plus, 200% Plus animées de principes mutualistes (pas de sélection de risques, pas d'exclusion...).



Les Engagements ^{Plus} :

- > Une adhésion immédiate
- > Sans questionnaire médical
- > Éligible au Crédit d'Impôt

Les ^{Plus} Produits

- prise en charge de la **Médecine Douce** : ostéopathie, étio-pathie, chiropractie, acupuncture, homéopathie, pédicure.
- prise en charge des **Actes de Prévention non remboursés** : substitut nicotinique, vaccin anti-grippe, vaccins recommandés aux voyageurs, traitement anti-paludéen, médicaments ostéoporose, matériel pour l'hypertension.
- **Assistance et Protection Juridique Médicale** 24h/24 - 7j/7.
- inclusion d'une **Garantie Exonération de Cotisations** : Prise en charge des cotisations à hauteur de 1 000€ par événement et par année suite à un licenciement économique, cessation d'activité, dépôt de bilan, ou affections longue durée.
- **La fidélité « récompensée »** :
Chaque contrat bénéficie d'une majoration de garanties dentaire et optique **sans surcoût de cotisation** et **sans condition**.
Des forfaits « optique » jusqu'à 290€ et une prise en charge du dentaire jusqu'à 375%.

Bonus
Fidélité

Les Options

Des Garanties Optionnelles Pour Une Meilleure Protection Familiale

- **Protection des enfants :**
 - ▶ **Garantie Scolaire / Extra-Scolaire :**
quelque soit le nombre d'enfant à charge, 1€ par mois et par adhésion.
- **Protection de la famille :**
 - ▶ **Capital Décès par Accident :**
versement d'un capital dans le cas du décès de l'adhérent principal, du conjoint ou de l'un des enfants.
Cotisation mensuelle : 0.50€ pour une adhésion isolée et 0.75€ pour une adhésion familiale.
 - ▶ **Rapatriement de Corps et Frais Funéraires :**
de 4.50€ par mois et par adhésion pour un isolé à 10€ pour une famille de 6 personnes.
- **Tiers payant pharmaceutique normalisé Mutualité Française,**
étendu selon conventions aux :
hôpitaux - cliniques - laboratoires - radiologie - Optique (Krys, Afflelou, Atoll, Optique 2000...) pour des remboursements sous 48h.
- **SMAM Mutuelle couvre les Régimes Obligatoires :**
 - > des salariés, des commerçants, artisans, professions libérales, agricoles (MSA), des caisses spécifiques de la MFP (fonction publique), de l'ENIM (marins pêcheurs), de la Caisse Nationale Militaire, de la CRPCEN (clercs et employés de notaire), RAM GAMEX...
- **Système NOEMIE,** pour des remboursements sous 48 heures.
Décompte gratuit de prestations par mail sécurisé sous 24 heures.
- **Suivi instantané des remboursements** via internet.



Les Services

www.smamcourtage.com

SMAM COURTAGE : 7, rue Saint-Jacques - BP841 - 86108 CHÂTELLERAULT Cedex - 05 49 02 18 35

SMAM courtage - SAS au capital de 400 000€ à directeur et conseil de surveillance. RCS Châtellerault B 391 897 261

Intermédiaire en assurance, immatriculation ORIAS n° 07 019 262 (www.orias.fr)

Exerce sous le contrôle de l'ACAM (Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles) - 61 rue Taitbout - 75436 Paris Cédex 09



Équilibre santé

Prestations⁽¹⁾ applicables aux adhésions nouvelles jusqu'à 65 ans du 01/07/2008 au 31/12/2009

(CONTRAT RESPONSABLE EN APPLICATION DE LA LOI N°2004-810 du 13 AOÛT 2004) - Hors parcours de soins, la majoration du ticket modérateur et la franchise de 8 € ainsi que les franchises sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires prévues à l'art. L 322-2 du code de la Sécurité Sociale ne sont pas pris en charge conformément au décret 2005-1226 du 29 septembre 2005.

Tous Régimes Sociaux

100 Plus

125 Plus

150 Plus

200 Plus

HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE

Frais de séjour	Secteur conventionné	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
	Secteur non conventionné	100%	100%	100%	100%	
Actes en secteur Hospitalier, honoraires chirurgicaux Chirurgie, Anesthésie, Réanimation	immédiat	100%	125%	150%	200%	
	après 3 mois	100%	150%	175%	après 6 mois	250%
Chambre Particulière Maladie, Chirurgie, Maternité	immédiat (30 j maxi)	Néant	45€/jour	55€/jour	65€/jour	
	après 3 mois	Néant	55€/jour Durée illimitée	65€/jour Durée illimitée	après 6 mois	Frais réels
Réadaptation fonctionnelle, Rééducation, Moyen séjour, Cures, Convalescence (30 j/an)	immédiat	Néant			immédiat	45€/jour
	après 3 mois	Néant	45€/jour	45€/jour	après 6 mois	65€/j
Forfait journalier Hospitalier Maladie, Chirurgie	immédiat (30 j maxi)	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
	après 3 mois	Frais réels Durée illimitée	Frais réels Durée illimitée	Frais réels Durée illimitée	après 6 mois	Frais réels Durée illimitée
Réadaptation fonctionnelle, Rééducation, Moyen séjour, Cures, Convalescence	immédiat (30 j maxi)				immédiat (30 j maxi)	Frais réels
	après 3 mois (30 j/an)	Frais réels	Frais réels	Frais réels	après 6 mois (90 j/an)	Frais réels
Frais de transport		100%	100%	125%	150%	
Frais d'accompagnement	après 3 mois (15 j/an)	Néant	15€/jour	15€/jour	après 6 mois (30 j/an)	20€/j

MALADIE

Honoraires médicaux - Consultations - Visites Généralistes - Spécialistes - Professeurs	100%	125%	150%	175%
Actes de spécialités (ATM)	100%	125%	150%	175%
Majoration pour frais de déplacement, actes de nuit ou le dimanche, et soins d'urgence	100%	125%	150%	175%
Pharmacie	100%	100%	100%	100%
Médecines Douces (actes non remboursés par le RO) : Ostéopathie, étiopathie, chiropractie, acupuncture, homéopathie, pédicure (prise en charge 25€/consultation).	25€ /an/bénéficiaire	75€ /an/bénéficiaire	100€ /an/bénéficiaire	125€ /an/bénéficiaire
Actes de Prévention (Prise en charge des 13 actes) : Ostéodensitométrie remboursable, prévention bucco-dentaire, vaccinations...	100%	100%	100%	100%
Dépistage et Prévention (actes non remboursés par le RO) (par an et par bénéficiaire)	100€	100€	100€	100€
Auxiliaires Médicaux : Podologues, Orthophonistes, Infirmiers, Soins, Masseurs, Kinésithérapeutes, Orthoptistes.	100%	125%	150%	175%
Analyses - Actes de Biologie	100%	125%	150%	175%
Radiologie : Scanographie, IRM, Echographie, Mammographie, Electrocardiographie, Scintigraphie...	100%	100%	125%	150%

Tous Régimes Sociaux

100 **Plus**

125 **Plus**

150 **Plus**

200 **Plus**

DENTAIRE

Prothèses dentaires / Orthodontie	immédiat	100%	150%	200%	250%
BONUS FIDÉLITÉ	à partir de la 2 ^e année	125%	175%	225%	325%
	à partir de la 3 ^e année	150%	200%	250%	350%
	4 ^e année et suivantes	175%	225%	275%	375%
Plafond dentaire		Aucun	Aucun	Aucun	1 ^{ère} année 1 000€ 2 ^e année et suivantes 1 500€
Soins		100%	100%	100%	100%
Dentaire non remboursable par le RO Prothèses dentaires, Orthodontie, Implantologie, Parodontologie (par an et par bénéficiaire)		Néant	Néant	Néant	à partir de la 2 ^e année 200€

OPTIQUE

> Lunetterie (verres et/ou montures) > Lentilles acceptées > Lentilles refusées	immédiat (par an et par bénéficiaire)	100% +	100% +	100% +	100% +
		50€	100€	130€	215€
BONUS FIDÉLITÉ	à partir de la 2 ^e année	75€	125€	155€	240€
	à partir de la 3 ^e année	100€	150€	180€	265€
	4 ^e année et suivantes	125€	175€	205€	290€
Chirurgie corrective et réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) (Par an et par bénéficiaire)	après 3 mois	Néant	100€	130€	après 6 mois 200€

PRESTATIONS DIVERSES

Petit appareillage et accessoires	100%	100%	100%	100%
Prothèses Orthopédiques, auditives, capillaires, mammaires et grand appareillage	100%	125%	150%	200%
Forfait naissance ou adoption (après 9 mois)	Néant	100€	150€	200€
Cure Thermale et Colonies Sanitaires Honoraires, Soins, Frais de transport, hébergement (par an et par bénéficiaire)	100%	100% + Forfait 50€	100% + Forfait 100€	100% + Forfait 200€

Garantie «Exonération de Cotisations»	Prise en charge des cotisations : 1 000 € par événement et par année	
Assistance	France METROPOLITAINE* PRISE EN CHARGE : des enfants et des ascendants dépendants / des enfants en cas d'arrêt de travail de la nourrice / d'une aide ménagère / des animaux domestiques / d'une garde malade enfants (-16ans) / du téléviseur à l'hôpital / des frais médicaux à l'étranger / d'un coaching tabac	DOM* PRISE EN CHARGE : rapatriement ou transport sanitaire si non rapatriable / prise en charge frais hébergement si non rapatriable / rapatriement de corps en cas de décès / prise en charge du téléviseur à l'hôpital / frais médicaux à l'étranger
Protection juridique médicale*	Maximum 20 000 € TTC par litige en France et dans l'U.E en cas de litige présumé avec un professionnel de santé ou un établissement de soins	

Les montants de remboursement sont exprimés en pourcentage du tarif en vigueur fixé par la Sécurité Sociale (Base de Remboursement) ou sous la forme d'un forfait. Ces forfaits sont valables par année civile d'adhésion et par assuré, et ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre. Les remboursements sont toujours effectués déduction faite du remboursement de la Sécurité Sociale dans la limite de l'option choisie. Dans tous les cas, les remboursements sont limités au montant de la dépense réelle et payés en Euro.

* extrait des notices d'informations.

GARANTIES OPTIONNELLES *

Individuelle enfants (scolaire - extra-scolaire)	> Décès par accident : 4 000 € > Invalidité Permanente par accident (franchise 10%) : 50 000 € > Frais de rattrapage scolaire : 500 €
Capital décès par accident (sans limite d'âge)	Adhérent principal Conjoint (inscrit au contrat) Enfant (désignés au contrat) > 4 000 € > 2 000 € > 1 500 €
Rapatriement de Corps et Frais Funéraires : ouvert à toute personne physique domiciliée en France, en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane Française ou sur l'Île de la Réunion et qui souhaite être inhumée dans son pays d'origine	> Rapatriement de corps dans le pays d'origine du lieu du décès jusqu'à l'aéroport international, > Prise en charge du transfert de corps jusqu'au lieu d'inhumation à concurrence de 800 €, > Mise à disposition d'un titre de transport pour un membre de la famille en accompagnement du corps > À la demande de la famille si le décès a lieu dans le pays d'origine prise en charge des frais funéraires dans la limite de 1 200 € TTC.

* extrait des notices d'informations.

(1) extraits des conditions générales, se conformer aux conditions générales annexées au bulletin d'adhésion.



> VOTRE DEVIS PERSONNALISÉ **Équilibre santé** au :

Année tarifiée :

CONFIDENTIEL, GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART

VOTRE INTERMÉDIAIRE :

VOS COORDONNÉES :
M., Mme, Melle :

Nbre de personnes garanties :
Code postal/Ville :

Garantie retenue

100 **Plus** 125 **Plus** 150 **Plus** 200 **Plus**

OPTION(S) RETENUE(S)

Individuelle enfants	€	€	€	€
Capital décès par accident	€	€	€	€
Rapatriement de corps et frais funéraires	€	€	€	€
Votre cotisation mensuelle* TTC	€	€	€	€

* y compris frais accessoires